

ARRETE N° 2019-025 portant nomination du directeur du service commun « Energie du futur »

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret 2019-1123 du 31 octobre 2019
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** La délibération de l'assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 21 novembre 2017, portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** La délibération du Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble en date du 12 décembre 2019 approuvant la création du service commun « Energie du futur »
- Vu** Les statuts du service commun « Energie du futur » validés par le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble le 12 décembre 2019

ARRETE

ARTICLE 1 :

Monsieur Christian Schaeffer, professeur, est nommé directeur du service commun « Energie du futur » pour une durée de quatre ans à compter du 01 janvier 2020.

ARTICLE 2 :

La directrice générale des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux de l'établissement.

Fait à Grenoble, le 19 décembre 2019

L'administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH

Vu et pris connaissance,

SIGNE

Christian Schaeffer